

MEETING MINUTES

Meeting report:	Concertation régionale		
Date of the meeting:	28/09/2022		
Ref.:	Meeting Minutes		
Report written by:	Thomas Van Asch	On:	03/10/2022

Entreprise/organisation	Nom	Présence
ALS Customs Services	Danny Proost	Excusé
APA	Maria Cranshof	
Aviapartner	Paul Van Den Bulck	X
Aviapartner	Marc Verstraeten	X
BAC	Marc Bogaerts	X
BAC	Toon Beylmakers	X
BAC	Sam Quintelier	Excusé
BDP International	Ronald Baes	Excusé
bpost	Peter Smet	X
bpost	Kris Verreth	
Crossroad Communications	Bjorn Bollingh	
Crossroad Communications	Nick Kumpen	
DB Schenker	Yves Alderson	
DHL Aviation	Michael Gomez	X
DHL Global Forwarding	Frederik Verdickt	Excusé
dnata	Kristel De Bruyn	X
dnata	Johan Rosiers	
DSV	Dean Hellemans	
DSV	Erik Huenaerts	
DSV	Inge Pien	
AG Douanes et Accises	Markku Corremans	Excusé
AG Douanes et Accises	Pieterjan De Coninck	X
AG Douanes et Accises	Sandrina De Prins	X
AG Douanes et Accises	Bart Engels	X
AG Douanes et Accises	Patrick Jodlowski	X
AG Douanes et Accises	Jonas Knevels	X
AG Douanes et Accises	Karolien Landsheer	
AG Douanes et Accises	Klara Pasgang	X
AG Douanes et Accises	Hilde Rombouts	
AG Douanes et Accises	Sven Spreutels	
AG Douanes et Accises	Bart Vleugels	X
Gerlach	Rita Goris	Excusée
Gerlach	Rudi Marcelis	
Herfurth Logistics	Johan De Schrauer	Excusé
Hoyugroup	Arnaud Marechal	
Intertrans	Dirk Coppens	
Jetpak	Kim Paeps	
Kuehne+Nagel	Peter Goossens	

MSE Europe	Pascal Vanneste	
Nippon Express	Veerle Gijsemans	X
Qatar Airways	Glen Verbelen	
Sarens	Elke Van Reeth	
Swissport	Luc Goethals	
WFS	Lucas Deschouwer	
Ziegler	Lore Goeminne	
Ziegler	Walter Willockx	
ACB	Thomas Van Asch	X

Prochaines réunions :

- 1. Comité de pilotage de la douane : 26/10/2022 13 h 00-14 h 00**
- 2. Concertation régionale : 30/11/2022 13 h 00-14 h 00**

Meetings shall be conducted pursuant to the following procedures in order to ensure compliance with all relevant competition laws. During the meetings, parties will not disclose any sensitive commercial information.

The following types of discussions and agreements are STRICTLY PROHIBITED during the meeting:

- Concerning costs, fares, rates or charges;
- Concerning market capacity intentions;
- Information on customers or commercial market information;
- Any agreement that is intended to, or in operation is likely to induce airlines or their suppliers or agents to engage in collective anticompetitive behaviour.

Meetings will be conducted within the defined scope and purpose of the meeting.

Ordre du jour

- ECS/2
- NCTS
- ICS/2 – PN/TS
- Processus parallèle
- Divers

1 ECS/2

Le bug décelé dans les systèmes douaniers qui entraînait l'absence de confirmation automatique d'exportation a été identifié. Il y a actuellement un *workaround* qui permet de résoudre complètement le problème. Lors de la prochaine mise à jour de PLDA, ce bug sera éliminé et le *workaround* ne sera dès lors plus nécessaire. La communauté signale également que les confirmations d'exportation se font de nouveau correctement.

La douane indique toutefois que des erreurs se glissent dans les manifestes d'exportation chez Swissport et WFS. Les deux opérateurs reconnaissent le problème, lequel serait dû à un bug dans leur logiciel (CargoSpot). CargoSpot s'efforce de le résoudre au plus vite.

La *black box* pour les agents concernant les notifications 8 (*Confirmation Handling*) et 9 (*Customs Response*) est toujours d'actualité. La douane indique que l'on travaille à la transparence au sein du fret maritime via la *community platform*. La douane examinera en interne quelles sont les options. Une réunion de suivi est prévue le 11 octobre sur la poursuite de la numérisation entre la douane et ACB ; la question y sera certainement à l'ordre du jour.

Le mercredi 5 octobre entre 13 h 00 et 14 h 00, une réunion d'évaluation d'ECS/2 sera organisée avec le groupe de projet.

Action	Responsable	Échéance
Examiner la <i>black box</i> pour les notifications 8 et 9	ACB – douane	11/10/2022
Réunion d'évaluation ECS/2	ACB – douane – communauté	05/10/2022

2 NCTS

Une solution stable a été trouvée aux retards de deux à trois heures qui survenaient avant l'attribution d'un MRN. La communauté indique qu'aucun autre problème n'est survenu depuis lors.

3 ICS/2 – PN/TS

Le 27 juin, la douane a présenté un certain nombre de scénarios pour l'application de PN/TS à la communauté BRUcargo. Le 3 août, une session a eu lieu durant laquelle la communauté a pu donner son feed-back sur les scénarios en question. Dans le même temps, il a été convenu entre les aéroports de LGG, d'OST et de BRU d'appliquer une approche uniforme pour l'implémentation d'ICS/2 – PN/TS dans les différents aéroports.

La communauté belge du fret aérien (Brussels Airport, Liège Airport et aéroport de Bruges-Ostende) pointe les nombreuses zones d'ombre, les questions en suspens, le peu d'informations disponibles, etc. concernant ICS/2. Les opérateurs reçoivent également peu de feed-back des compagnies aériennes concernant ICS/2.

La douane fournit de plus amples informations concernant :

- ICS/2
<https://circabc.europa.eu/ui/group/ea5f882b-9153-4fc1-9394-54ac8fe9149a/library/899651cf-76bc-493a-9230-a56bad6e8c43>
(notamment Matériel de formation ICS/2)
- Planning
https://taxation-customs.ec.europa.eu/customs-4/union-customs-code/ucc-work-programme_en (National Planning Consolidation.xlsx)

Les nombreuses zones d'ombre concernant ICS/2 rendent impossible tout lancement rapide de PN/TS, d'autant plus que les zones d'ombre concernant PN/TS sont encore plus importantes et que l'échéance se rapproche de plus en plus. En outre, pour Brussels Airport, cela signifie également la désactivation de la comptabilité marchandises, ce qui est considéré comme un énorme risque.

L'industrie du fret aérien va donc adresser une lettre commune aux dirigeants de la douane belge pour lui demander :

- d'impliquer beaucoup plus étroitement l'administration dans les deux projets (et tous les projets futurs), en mettant sur pied des groupes de projet pour ICS/2 et PN/TS et en faisant participer activement des représentants de la douane au groupe de travail ;
- de mettre tout en œuvre pour concrétiser ICS/2 (ENS + AN) d'ici mars 2023, à condition de pouvoir lancer un groupe de travail à très court terme ;
- de reporter PN/TS jusqu'à ce qu'ICS/2 soit pleinement opérationnel et de le scinder en deux sous-projets (PN et TS). La comptabilité marchandises resterait ainsi également active à Brussels Airport.

Action	Responsable	Échéance
Lettre ICS/2 à la douane	ACB	07/10/2022

4 Processus parallèle

ACB a rédigé une proposition afin de faciliter un processus parallèle (AFSCA vs douane). Ce *process flow* a toutefois été jugé trop complexe par l'ensemble des parties. La douane suggère de réexaminer une note de 2018/2019 (pour les entreprises AEO uniquement), de l'actualiser et de la partager au sein de la communauté.

Le *process flow* se résume alors simplement comme suit :

- Créer le CHED dans TRACES → Réponse avec référence CHED
- Préparer la déclaration en douane
- Attendre la réponse de l'AFSCA
- Transmettre la déclaration en douane (ou l'adapter à la réponse de l'AFSCA)

La communauté a l'impression que les déclarations en douane peuvent parfois se faire attendre plus longtemps que nécessaire ; la douane est toutefois convaincue que la grande majorité des envois font l'objet d'une mainlevée dans les quelques minutes. La douane demandera les chiffres nécessaires à cet effet et les communiquera à ACB.

Action	Responsable	Échéance
Chiffres des mainlevées pour les envois PER	Douane	ASAP

5 Divers

5.1 Dossiers Succursale

Un courrier adressé à la communauté visant à éviter certaines erreurs récurrentes est prêt pour diffusion. Les derniers détails doivent encore être peaufinés.

Action	Responsable	Échéance
Adresser le courrier à la communauté	ACB	ASAP

5.2 Garantie NCTS Ukraine

La communauté regrette que le délai pour effectuer les ajustements nécessaires était particulièrement court, voire trop court. Il est demandé à la douane d'en tenir compte à l'avenir et d'informer plus rapidement la communauté.

5.3 Signature et visa des certificats EUR1-EUR-MED par voie numérique

Au sein du port d'Anvers, l'utilisation de la signature numérique est autorisée et les certificats EUR1-EUR-MED ne sont plus visés par la douane sous certaines conditions. Il a été demandé si les mêmes principes pouvaient être appliqués au sein de la région de Louvain, ce à quoi Bart Vleugels a répondu positivement. Il indique toutefois que (dès que la communauté se sera mise d'accord à ce sujet) la douane ne délivrera plus jamais de certificats EUR1-EUR-MED si l'accord prévoit qu'aucun document signé par la douane n'est requis dans ces conditions.

Action	Responsable	Échéance
Examiner les souhaits de la communauté au sein du Comité de pilotage de la douane	ACB	26/10/2022

5.4 Calendrier 2023

Le calendrier 2023 sera similaire à celui de 2022, avec une concertation régionale tous les deux mois. Une réunion du Comité de pilotage de la douane se tiendra l'autre mois. Bart Vleugels ne remet en question ce calendrier que durant les mois d'été (juillet/août) en raison de la faible participation à la concertation régionale plus tôt cette année. Il est convenu de prévoir une concertation régionale à cette période, mais de l'annuler s'il n'y a pas de questions urgentes à l'ordre du jour.

Action	Responsable	Échéance
Examiner le calendrier 2023 avec la douane	ACB	30/11/2022